

COMPTE RENDU Comité Technique SCN

DNSCE

10 MARS 2021

avec beaucoup de retard et nos excuses...

Avant de vous délivrer notre compte-rendu, un petit mot préalable : depuis plusieurs mois maintenant, d'incessantes attaques sur les métiers, les missions, la survie même de notre administration centrale en tant que telle, ont obligé l'intersyndicale douanière à boycotter le calendrier social (hors spécificité COVID et BREXIT) maintenu « quoiqu'il en coûte » par la direction générale. La parodie du dialogue social rénové, de marche forcée en lignes directrices de gestion instaurant l'arbitraire le plus opaque, nous ont conduit à ne pas participer le 2 mars dernier au comité technique de la DNSCE, de la même façon que nos collègues d'Occitanie ont boycotté leur CTSD le 9 mars dernier. Aujourd'hui, nous aurions été les seuls à respecter l'unité syndicale qui a contraint la direction générale à faire marche arrière sur son calendrier, au moins temporairement. Notre engagement au service des agents de la DNSCE nous a amenés à siéger malgré notre volonté de continuer à peser collectivement et unis sur les orientations de la Direction Générale.

I-effectifs de référence

Sur la forme déjà : Si nous avons salué l'effort de clarté de la direction dans la présentation des tableaux d'effectifs, vos OS ont unanimement demandé des calendriers et des informations plus précises pour les agents, ce qui nous a été promis.

Sur le fond : identifier un besoin de 13 (en particulier sur les infrastructures et la DATA), demander 8, obtenir 2 emplois royalement octroyés en plus à l'effectif de référence de la DNSCE. Le chat est maigre et les amateurs de rugby y verraient une mauvaise exploitation des temps forts...

Cerise sur le gâteau, réalité crue et inadmissible inlassablement dénoncée par votre OS préférée (si si), 17 emplois référence ne sont pas pourvus en réel. Loin d'être préservée dans un cocon salvateur, la DNSCE ne peut plus échapper au sort commun de toute la Douane et se serre la ceinture, projet PHEDRE ou pas.

Il faudra faire mieux avec moins, moins d'effectifs déjà. Certes, la direction nous objectera qu'en pilotant mieux les objectifs et les attentes, qu'en planifiant plus, qu'en gérant intelligemment on peut s'améliorer. Certes. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient, nous on est vaccinés par 15 ans de « pilotage » amélioré en Douane et on sait où ça mène.

Malheureusement, même dans l'informatique s'il n'y a pas de rameurs, les bateaux coulent. Et racler les fonds de tiroir en déshabillant Pierre (les missions en « décroissance », superbe terme de novlangue) pour habiller Jacques (les projets enthousiasmants, si si...) ne mènera qu'à une obsolescence trop hâtive.

Bon courage aux collègues de la « décroissance anticipée » :

A ce titre, l'exemple de l'édition saute aux yeux : La direction a beau objecter que la charge de travail devrait décroître, il se révèle que la baisse du nombre de plis à envoyer est tellement anticipée que le service se retrouve sous forte tension. En attendant, le besoin de renforts se fait sentir, surtout si le service se réduit à un agent dans le courant de l'année...

Bon courage aux collègues en attente de renforts, il risque d'en manquer « au réel ».

Bons courage aux collègues de la ligne, qui eux vont se taper les missions dans les délais de prescription, avec un soutien « en décroissance »...

La CGT a voté contre les effectifs de référence 2021.

On a beau dire, on a beau faire, on a beau bouger les pions, les comptes n'y sont pas, il manque des soldats !

Les prochains comités techniques devraient préciser les modalités et les échéances de ces réorganisations internes, nous y serons attentifs et comptons à la fois sur vos remontées et vos questionnements pour alimenter notre réflexion et vous défendre au mieux. N'hésitez pas à nous contacter !

II -Le projet PHEDRE

L'obtention du projet de DATA CENTER a soulagé tous les agents de la DNSCE, qui y voient l'affirmation de la pérennité du site et une protection contre les vents mauvais qui agitent le ciel douanier.

Cependant, comme Rome ne s'est pas fait en un jour, il faut bien mettre en place les conditions du développement :

-Le financement du projet est en cours de finalisation, horizon mi-2021 selon la direction. Il devrait reposer sur un cofinancement entre le Fonds de Transformation de l'Action Publique (FTAP), le Secrétariat Général du ministère et la Douane, pour un budget global de 18 millions d'euros.

-Nous avons demandé à la direction de communiquer rapidement avec les agents, tant ce projet impactera le fonctionnement général du site.

En attendant, les études préalables se poursuivent, par exemple des ateliers en cours avec les agents (relogement RDC et PAO).

Un GT devrait être organisé en avril sur ces sujets pour validation en comité technique en Mai.

le projet DATAMINING, lui, s'inscrit dans une organisation globale des ressources au sein de la douane. La réussite du projet est conditionnée par l'internalisation du MCO à la DNSCE, qui héberge les services récurrents (MCO / MCS des infrastructures et des cas d'usages).

- Les activités d'expérimentation et d'évaluation des cas d'usages à venir seront réparties au plus près des métiers (Sarc, Réseau etc.), le pilotage global reste à la délégation à la stratégie.

La charge continue néanmoins à croître au-delà des estimations initiales, obligeant la Douane à s'appuyer sur des ressources externes au projet (internes DNSCE) et externes à la Douane (prestataires) pour avancer sur la construction des POC.

III-Questions diverses

-A la question sur la sécurisation du poste de garde (vitres, murs) de la brigade, la seule réponse aura été de prévoir sa réorganisation... Plus tard.

- Mme la directrice a prévu de rencontrer chaque organisation syndicale en avril.

- la prise en charge par l'administration des **frais occasionnés pour le télétravail** n'est pas évoquée pour l'instant, le débat se situe au niveau ministériel.

-de la même façon, nous n'avons pas de précisions sur une éventuelle **campagne de vaccination générale** par les médecins de prévention.

-**point d'information amiante** :Une première recherche menée au RdC dans la perspective des travaux de PHEDRE avait permis d'identifier quelques traces d'amiante ne présentant pas de danger ; décision a été prise d'étendre la recherche à l'ensemble du bâtiment afin d'avoir une connaissance globale et exhaustive de la situation. Ce diagnostic est en cours, mené par une entreprise spécialisée guidée par le LIMA.

-Le projet de PRA du CID par la DNSCE ayant été abandonné, Les incidents majeurs du CID sont traités en mode secours uniquement. Il n'y a pas d'incidence sur le fonctionnement de la DNSCE.

-Suite à la panne de messagerie du 21 janvier, des actions ont été menées auprès du RIE (Réseau Interministériel de l'État) : contrôle des niveaux de services souscrits et réajustements des contrats de service.

-Mme la directrice est très favorable au développement des activités physiques à l'extérieur pour les agents présents sur site lors de la pause méridienne(proposition de l'ASCDT). Cette initiative pourrait s'étendre à une séance en visio pour les personnels en télétravail. Des propositions de séances de réflexologie formulées par le CHSCT sont en cours d'évaluation.

-la présence de personnels SOPRA auprès de l'équipe SILCF depuis le 1^{er} mars répond à une demande ancienne de l'équipe SILCF. Dans le cadre de la démarche BEAT mise en œuvre, le MCO est transféré à des prestataires pour libérer nos équipes qui pourront se consacrer à la refonte.

vos représentants au comité technique Marc Pilo et Christophe Pagès